



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AU NOUVEL AMBASSADEUR DES PAYS BAS
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Lundi 26 juin 1978

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous vous remercions vivement des paroles déférentes que vous venez de Nous adresser, au moment où vous Nous remettez les lettres qui vous accèdent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté la Reine des Pays-Bas auprès du Saint-Siège.

En termes élevés, Votre Excellence vient de rappeler brièvement les nobles soucis qui inspirent l'action internationale de son pays, et en particulier sa volonté de participer activement à la lutte contre la pauvreté dans le monde, au maintien des droits de l'homme et au progrès de la paix. C'est pour Nous une satisfaction et un réconfort d'avoir également entendu Votre Excellence témoigner des efforts déjà accomplis et souligner que les Pays-Bas ne cesseront de contribuer, notamment au sein des diverses instances internationales, à l'union de tous les hommes de bonne volonté dans la recherche d'une collaboration efficace et désintéressée.

En raison même de la vocation surnaturelle et de la mission proprement religieuse qui sont les siennes, l'Eglise se doit de participer aux efforts déployés pour assurer à tous les peuples, avec la sécurité, une vie humaine digne de ce nom. C'est pourquoi notre joie est profonde en voyant grandir, chez nos chers Fils catholiques des Pays-Bas, un sens remarquable de l'action caritative et sociale, au plan national comme au niveau international.

Pour les chrétiens, en effet, cette attention aux plus déshérités n'est pas un simple altruisme humanitaire. Ils savent reconnaître la mystérieuse présence du Seigneur dans la personne des pauvres, des malades, des étrangers, et de tous ceux qui attendent le passage et le secours du Bon Samaritain. C'est bien ce regard évangélique qui motive et entraîne l'attention si vive des

catholiques néerlandais à tous ceux qui souffrent de conditions sociales difficiles: les personnes âgées ou isolées, les abandonnés, les marginaux, les migrants et tant d'autres gens affectés de misères physique ou morales.

Comment s'étonner qu'un tel sens du prochain dépasse les limites nationales et s'étende aux besoins essentiels de l'humanité: les problèmes des droits de l'homme, du désarmement, du développement des nations défavorisées? Et l'inspiration proprement catholique que Nous aimons reconnaître dans l'action sociale de nos fils néerlandais - est-il besoin de la souligner - ne conduit aucunement à quelque concurrence avec les initiatives prises par les autres communautés religieuses ou par d'autres mouvements de secours aux détreffes humaines. Les exigences mêmes de l'amour selon l'Évangile appellent au contraire à collaborer généreusement à l'action commune que vous avez si justement relevée.

Cette harmonieuse collaboration est possible, il Nous est particulièrement agréable d'en prendre acte ici, Monsieur l'Ambassadeur, grâce au climat de liberté que les institutions de votre pays garantissent à tous les citoyens. En effet dans le domaine si important de la formation scolaire, vos compatriotes jouissent de cette liberté à bien des égards exemplaire, et également dans les différentes initiatives privées ou collectives au service du bien commun.

Nous sommes heureux de présenter nos respectueuses salutations à Sa Majesté la Reine qui vous a confié votre mission, et de vous exprimer les vœux de prospérité que Nous formons de tout cœur dans la prière pour les Pays-Bas. Et vous-même, Monsieur l'Ambassadeur, Nous vous assurons de la cordialité avec laquelle Nous vous accueillons dans la Ville éternelle, en vous adressant nos meilleurs souhaits de bienvenue.

*AAS 70 (1978), p.461-463;

Insegnamenti di Paolo VI, vol. VIII, p.506-507;

L'Attività della Santa Sede 1978, p.161-162;

OR 26-27.1.1978, p.1;

ORf n. 27 p.4;

La Documentation catholique n.1748 p.771.
